

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 19 OCTOBRE 2017

LE CDI DU TÂCHERON...

Derrière la modernité du CDI de projet, se cache l'un des contrats les plus rétrogrades qui soit. Soyons clair, il s'agit ni plus ni moins d'un CDD sans la prime de précarité, ni les indemnités de fin de contrat du CDI. L'employeur ne prend même plus le risque de devoir payer un salarié e CDD un peu trop longtemps, le salaire s'arrête à la fin du projet. Ce terme projet ratisse large et peut très bien impliquer des simples tâches. Son inspirateur c'est le contrat 0h en Angleterre.

NE REVIENS PAS DEMAIN...

Jusque-là le coût pour un employeur d'un licenciement sans motif réel et sérieux était conditionné par un recours aux prud'hommes. Dorénavant, ils sont plafonnés, et le seul critère encore valide devient l'ancienneté. C'est un licenciement planifiable et sans risque, on imagine aisément les conséquences. Une des lames du couteau suisse à licenciement, qui

attaque tout ce qui protège l'emploi des salarié.e.s, licenciement économique simplifié, lettre de licenciement pré-remplie, motif de recours, et j'en passe. Demain, c'est pôle emploi.

LA PRÉCARITÉ À LA CARTE...

Avec les ordonnances, l'ensemble des sécurités communes, encadré par le contrat de travail et les conventions collectives, vole en éclat. L'accord d'entreprise signé par une minorité, peut imposer sa loi et une concurrence à la baisse entre toutes les entreprises. Le temps de travail, son organisation et sa répartition, les primes, le 13ème mois, la mobilité géographique, salaire minimum hiérarchique, maintien de salaire en cas d'arrêt maladie, les congés pour enfant malade, les règles encadrant le CDD, sont autant de protections que les ordonnances Macron mettent en jeu. La liste est longue, et le refrain sur les salarié.e.s du concurrent qui eux ont fait l'effort, déjà dans toutes les têtes...

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

VOUS AVEZ DIT DÉMOCRATIE?

Le fameux « dialogue social » et la démocratie dans l'entreprise sont dans toutes les bouches du gouvernement et son armada de communicant. Alors comment ne pas s'étonner de la suppression du CHSCT, des Délégués du Personnel et du Comité d'Entreprise, pour les fusionner en une seule instance, qui vise uniquement à éloigner les syndicats des salari.é.s. A l'image du référendum à l'initiative unique de l'employeur, c'est la démocratie où l'on ne doit surtout jamais se plaindre.



IL EXISTE DES ALTERNATIVES. CONSTRUISONS-LES ENSEMBLE!

IL Y A URGENCE, URGENCE À SE MOBILISER, À SE METTRE EN GRÈVE, CAR CE GOUVERNEMENT NE S'ARRÊTERA PAS LÀ. MAIS SURTOUT URGENCE À CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES. NOS PROPOSITIONS SUR LE CODE DU TRAVAIL DU XXIÈME SIÈCLE, SUR L'EXTENSION DES PROTECTIONS SOCIALES, LES REVALORISATIONS SALARIALES OU LA BAISSE DU TEMPS DE TRAVAIL, NE SONT PAS DES UTOPIES. CE SONT DES ARMES, POUR COMBATTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ, AFFRONTER LE DÉFI CLIMATIQUE, ET HUMANISER LE TRAVAIL. NE RESTEZ PAS ISOLÉ, REJOIGNEZ-NOUS.

POUR NOUS CONTACTER!

Fédération CGT des Sociétés d'études Tél : 01 55 82 89 41 syndicalisme.fsetud@cgt.fr http://www.soc-etudes.cgt.fr/



facebook.com/fsetud/ facebook.com/numeraction



Chaîne : Fédération CGT des Sociétés d'études



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 19 OCTOBRE 2017

cgt BULLETIN D'ADHESION
Nom :Prénom :
Adresse :
Code Postal : /_/_/_/ Ville :
Téléphone : / Courriel :
Fédération :
Entreprise :
Merci de nous retourner ce bulletin à l'adresse ci-dessous

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes